

www.mairie-came.fr

Journal
d'informations
communales

NOVEMBRE
2016

Lou Couralin

N°49

L o C o r a l i n

le Mot d'Humeur

Novembre, nous le savons, n'est pas un mois sympa. Mon humeur risque donc de vous paraître triste. Il nous annonce "la saison morte" et les inévitables trajets quotidiens dans la nuit incertaine. Ceci pour ceux qui ont la chance d'avoir à se rendre tous les jours à leur travail. Les retraités, ainsi que les exonérés du boulot, continueront à subir le redoutable grondement des vents-pluies en tremblant sous leur couette. En France, le "théâtre" électoral est ouvert. La fonction présidentielle a été tellement dévalorisée, que cette phase, pourtant essentielle de la vie politique, n'est plus qu'un affligeant spectacle télévisuel. En Syrie, les recruteurs djihadistes opèrent encore avec efficacité. De nombreux jeunes en recherche de "lumières" se branchent toujours en continu sur un Coran alternatif. Chez nous, plus paisiblement, les nouveaux chrysanthemum morifolium, les "fleurs d'or" des Grecs, illumineront pendant quelque temps le champs du repos. Un vieux proverbe le dit bien : "Le mois de novembre est malsain, il fait tousser dès la Toussaint".

Cordialement. YB

DES ANIMATIONS ET DES RENDEZ-VOUS...



Comme vous l'avez sans doute constaté, le conseil municipal multiplie ces derniers temps les actions afin que notre commune soit régulièrement mise en avant dans les médias .

C'est dans cette intention qu'a été créé, 14 octobre dernier la première édition du marché des saveurs. Il a permis aux producteurs locaux de faire connaître leurs créations, ainsi que d'apporter une nouvelle animation au village. Nous souhaitons que cette manifestation soit renouvelée l'an prochain avec la perspective de son développement .

C'est dans ce même objectif également que Came sera, le dimanche 5 Février prochain, pour la deuxième année consécutive village départ d'une étape de l'Essor basque, course cycliste largement médiatisée. Cette date est appelée à figurer dès maintenant dans vos agendas.

D'un point de vue plus communal, nous avons le plaisir de convier les habitants de Came à visiter la nouvelle cantine de l'école publique le jour de son inauguration, le Samedi 5 novembre à 11h00.

Notez également le rendez-vous annuel de la réunion publique. Elle est importante pour nous. Elle nous permet de vous présenter le bilan annuel de nos actions.

Elle se tiendra le Mercredi 23 Novembre à 20h00 à la salle Georges BOURDALÈS. Elle se poursuivra par le moment convivial habituel.

Vous retrouverez le développement de ces rendez-vous à l'intérieur du présent numéro du Couralin.

Bonne lecture

Le comité de rédaction

■ Sommaire

Edito.....	Page 1
Au Conseil Municipal / Réunion publique ..	Page 2/3
Informations Communales	Page 4
Les Écoles	Page 5/6
Libre propos / Associations	Page 7
Le Comité des Fêtes	Page 8

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie IRIART - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

■ Au Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité du PV notamment les comptes administratifs sur : www.mairie-came.fr

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le 19 juillet à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIÉS, SERRES-COUSINE, BOISSELIÉ, ARETTE HOURQUET, PÉTRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

Excusés : LAFITTE, LAFAURIE, ESPEL

Pouvoir : M. Espel à M. Montero

Secrétaire : Mathieu Boisselier

Le conseil municipal démarre par une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat du 14 juillet à Nice.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 juin 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ CONVENTION EPFL - Échange d'Informations Foncières

[Extrait...] Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'exercice de ses missions, l'EPFL Pays Basque souhaite échanger des données foncières patrimoniales, réglementaires et environnementales sur son territoire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Mr le Maire à signer la convention d'échanges d'informations foncières avec l'EPFL Pays Basque, la Communauté de Communes et les Communes du Territoire présentée en annexe,
- **AUTORISE** la mise à disposition par la Commune auprès de l'EPFL Pays Basque des données de son territoire à sa disposition notamment : cadastre, PLU, PLUi, réseaux, voirie, données environnementales, données agricoles ou toutes autres données relatives à leurs territoires.

■ Rénovation Église - Demande de subventions (DETR - Contrat territorial)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'Église de la commune a besoin d'être rénovée à l'extérieur et que l'électricité doit être remise aux normes.

Il indique qu'il a demandé à Mme SOUMIREU, Architecte à l'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées Atlantiques, de venir sur place faire un état des lieux et de bien vouloir étudier et chiffrer ce projet. Après étude, le coût des travaux s'élève à environ 145 000 € HT.

Le Maire indique également que celui-ci ne se fera que sous condition d'octroi de subventions.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'étudier la possibilité de rénover l'Église,
- **SOLLICITE** le dépôt d'un dossier DETR 2016,
- **SOLLICITE** le dépôt d'une demande de subventions auprès du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

■ Rénovation Église - Dossier de consultation

Monsieur le Maire expose qu'à la suite de l'approbation par le Conseil Municipal du projet de travaux de réparation à l'église, le dossier de consultation des entreprises a été établi.

Il le soumet à ses collègues ainsi l'avis de marché précisant qu'il a été établi en vue de la passation des marchés selon la procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier de consultation d'entreprises, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

- **APPROUVE** le dossier de consultation des entreprises proposé pour le projet de travaux de réparation de l'église.
- **PRÉCISE** que les pièces nécessaires à la consultation d'entreprises seront remises gratuitement aux candidats.

■ Salle de restauration - Avenant marché

M. le maire expose les différents changements par rapport au devis initial. En fonction de ces modifications (changement de sol dans la

salle de restauration, adjonction d'un nouveau compteur, etc.) la différence avec le devis initial est de 16.437,48€ HT soit un total de 279.935,52 € HT pour l'ensemble de la construction.

La fin des travaux est toujours prévue pour la rentrée scolaire.

■ Jardin du curé - Constitution Commission

Dans le cadre de la Communauté de Communes chaque commune aura un jardin à thème. Une communication au sein de la Communauté sera mise en place pour valoriser ces jardins.

Pour notre commune ce sera un jardin qui mettra en valeur les différentes essences qu'il y avait autrefois dans les jardins des curés : plantes médicinales, potagers, vignes etc...

Le terrain en face de Beaulieu a été retenu pour ce projet.

Celui-ci est financé à 80 % par l'Union Européenne, la Région et le CD64. Les 20 % restant à la charge de la commune sont estimés autour de 5.000 €

■ Entretien des Hydrants - Convention SAUR

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Came avait signé une convention avec l'Entreprise SAUR, pour l'entretien des appareils de défense contre l'incendie.

Celle-ci avait été établie jusqu'au 31 décembre 2015 date à laquelle le contrat d'affermage se terminait.

L'Entreprise SAUR ayant à nouveau le marché il convient de renouveler la convention.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** que l'entretien des appareils de défense contre l'incendie sera réalisé par l'Entreprise SAUR.
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer la convention nécessaire à cette opération.

■ Signalétique - Bilan

La consultation a réuni 118 votants. Concernant les panneaux : 72 voix pour le panneau A contre 46 pour le B. C'est donc le panneau Gris qui est retenu.

Pour la rue principale il y a égalité : 22 voix pour les Cagots et 22 voix pour la Bidouze.

La commission choisit de retenir le nom de Cagots.

Le conseil municipal demande à la commission de travailler sur un panneau explicatif du nom de cette rue.

L'appel d'offre pour les panneaux sera effectué courant septembre.

QUESTIONS DIVERSES

- Simone Berlan expose le choix final concernant la nouvelle EPCI. Le projet des 158 communes a été retenu. Il y aura un COPIL de 28 membres chargé de la mise en place cette nouvelle structure.

- TAP, l'allocation de l'état a été de plus ou moins 3.700 € pour 2015

- M. le maire expose un projet de prélèvement automatique mis en place pour la rentrée prochaine pour le paiement de la cantine.

*L'ordre du jour étant épuisé,
monsieur le Maire lève la séance à 22h45,*

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le 06 Septembre, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIÉS, LAFITTE, ESPEL, SERRES-COUSINE, BOISSELIÉ, ARETTE-HOURQUET, MARQUINE, PÉTRISSANS, KARST, COYOS ;

Excusés : M. LAFAURIE et M. LAPOUBLE

Pouvoir : M. LAPOUBLE à Mme SERRES-COUSINE.

Secrétaire : Vincent POMMIÉS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 19/07/2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ CNRACL - CDG64 - Convention

[Extrait...] Le Maire précise que cette convention ne modifie pas les modalités actuelles de formation, d'information et de traitement des dossiers des fonctionnaires relevant du régime spécial de la CNRACL et ne prévoit aucune contribution à la charge de la Collectivité.

Invité à se prononcer sur cette question et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de retenir les attributions respectives de la Collectivité et du Centre de Gestion proposées dans le projet de convention ci-joint,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document à intervenir à cette fin.

■ GROUPE SCOLAIRE - Dossier de Consultation

Monsieur le Maire expose qu'à la suite de l'approbation par le Conseil Municipal du projet d'extension du groupe scolaire, le dossier de consultation des entreprises a été établi.

Il le soumet à ses collègues ainsi l'avis de marché précisant qu'il a été établi en vue de la passation des marchés selon la procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier de consultation d'entreprises, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

- **APPROUVE** le dossier de consultation des entreprises proposé pour le projet de d'extension du groupe scolaire.

- **PRÉCISE** que les pièces nécessaires à la consultation d'entreprises seront remises gratuitement aux candidats.

■ GROUPE SCOLAIRE / ÉGLISE - Tableaux d'Analyses

Mr Le Maire présente à l'assemblée les tableaux d'analyses des offres concernant les travaux de rénovation de l'église ainsi que l'extension de l'école.

Concernant l'école, tous les lots ont été fructueux.

Pour l'église, le lot électricité ne l'ayant pas été, deux devis ont été demandés aux entreprises BERROCCO et LAFOURCADE.

Mr le Maire précise également que les travaux de désamiantage ont été réalisés, permettant la continuité du projet.

■ SIGNALÉTIQUE - VALIDATION DES NOMS DES VOIES

Monsieur le Maire indique qu'avant de fabriquer et poser les plaques, il conviendrait d'arrêter et de valider les noms des voies proposés par la Commission Signalétique.

Après avoir relu la liste des noms des voies, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ARRÊTE ET VALIDE** la liste des noms des voies proposée par la Commission Signalétique.

■ DÉLIBÉRATION SIGNALÉTIQUE - AG CARTO

Mr DUHALDE explique à l'assemblée que le travail de recensement et de nomination des voies par AG CARTO est maintenant terminé.

La prochaine étape est la rencontre avec les différentes entreprises pour la confection et la pose des panneaux de signalétique.

Mr PETRISSANS précise que plusieurs personnes l'ont interpellé concernant le nom choisi de « rue des Cagots ». Les membres de la commission signalétique indiquent que leur choix s'est basé sur une consultation citoyenne.

AG CARTO peut dès à présent communiquer toutes les adresses à tous les fournisseurs GPS. Cela dit, le temps que toutes les mises à jour et synchronisations se fassent, d'un fournisseur à l'autre, cela pourra prendre de 6 mois à un an afin que cela soit réellement effectif.

■ SALLE DE RESTAURATION - AVENANT AU MARCHÉ

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que suite à des erreurs de l'ancien architecte, la Commune se retrouve confrontée à des modifications ou à des travaux supplémentaires qui n'avaient pas été prévu lors des appels d'offres.

Les lots concernés sont :

- Lot n° 6 : Plâtrerie : Entreprise MPM pour 410.00 € HT
- Lot n° 7 : Menuiserie Intérieure : Entreprise Puyau pour - 349.00 € HT

Après avoir entendu Mr le Maire dans ses explications, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants au marché.

■ BASKET CAUNEILLE - Location salle de sports

Mr le Maire explique que le basket de Cauneille a renouvelé sa demande pour une utilisation de la salle de CHENAOUT le vendredi soir de 19H00 à 22H30.

Le conseil municipal décide de répondre favorablement à cette demande aux mêmes conditions que l'an passé soit 100 € / mois.

■ VOIRIE

Mr DUHALDE indique que sur le budget voirie il reste 70000 € TTC de travaux à réaliser.

Une commande sera effectuée à partir du 29 Septembre car il y aura une baisse de 5% prévue à cette date-là. Il liste les travaux à réaliser qui ont été chiffrés.

Ceux retenus sur cette fin d'année sont : les enrobés du chemin du

pétrole, la route menant à Castéra, ainsi que les chemins menant à Bergay et Martin Haut.

Le restant servira à l'aménagement des trottoirs au lotissement Langon ainsi qu'au curage de fossés.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme BERLAN fait un point sur les travaux effectués au niveau du COPIL concernant l'EPCI. Quatre commissions ont été créées pour travailler sur l'organisation institutionnelle, les compétences, les ressources humaines et l'immobilier.

- Le conseil municipal fixe la date de l'inauguration de la cantine au Samedi 5 Novembre 2016.

- M. COYOS demande ce qui est prévu concernant l'accueil des nouveaux habitants. M. POMMIES répond que cela sera fait au moment de la cérémonie des vœux. Un courrier leur sera envoyé.

- La célébration des vœux du maire se fera sous un autre format, que nous vous invitons à découvrir début d'année 2017.

*L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à 22h20.*

■ Informations communales

INFORMATIONS DIVERSES

● RÉUNION PUBLIQUE

C'est devenu une institution et donc comme chaque année à la même période le conseil municipal vous invite à la traditionnelle réunion publique de fin d'année. Elle aura lieu le mercredi 23 novembre à 20H00 à la salle Georges Bourdalès.

Ce rendez vous est pour nous l'occasion de faire un point sur les différents projets de l'année et ceux qui débiteront très prochainement comme la rénovation de notre église ou encore l'extension de l'école publique.

Xalbalt Etchegoin du CAUE (conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) nous fera un point sur l'aménagement de Chenaout. Les différentes commissions à l'œuvre dans notre commune feront l'état des lieux de leurs travaux et cette réunion sera aussi l'occasion de discuter de l'EPCI Pays Basque cette fameuse communauté des communes XXL qui débute bientôt!

Nous vous attendons nombreux pour un moment convivial d'échange et de réflexion qui se clôturera comme d'habitude par un verre de l'amitié.

CATM

La messe de commémoration du 11 Novembre aura lieu à Bardos à 10h30, suivie de la cérémonie aux monuments aux morts. La batterie Fanfare, les enfants des écoles ainsi que tous les camots sont invités à y participer.

Le 5 Décembre 2016, une messe sera célébrée à ARANCOU à 10h30 pour la journée des anciens combattants suivie d'un dépôt de gerbes aux monuments aux morts et du verre de l'amitié.

RECENSEMENT MILITAIRE 4^{ème} PÉRIODE 2016 (RAPPEL)

Les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 2000 doivent venir se faire recenser à la mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES (RAPPEL)

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues au secrétariat de la mairie, du 1er septembre au 31 décembre 2016.

Sont concernés :

- Les jeunes âgés de 18 ans qui viennent d'arriver sur la Commune,
- Les nouvelles personnes qui sont domiciliées sur la Commune,
- Tout habitant payant la Taxe Foncière ou la Taxe d'Habitation.

■ Informations communales

MARCHÉ DES SAVEURS

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé le premier marché des Saveurs ce 14 octobre.

Il est venu ponctuer une période de travail des enfants des écoles et des TAP, sur la Semaine du Goût. Les visiteurs ont pu apprécier les diverses œuvres exposées tout autour de la salle Georges BOURDALES, et goûter quelques réalisations culinaires.

En ce qui concerne les producteurs présents, outre les affaires effectuées avec les clients potentiels, la soirée a aussi été l'occasion de rencontres et d'échanges entre eux.

Le tout a été accompagné par les riffs des Sound Buster.

La commission tient à remercier tous ces participants de leur implication dans ce projet innovant sur notre commune.



L'ESSOR BASQUE À CAME LE 5 FÉVRIER 2017

Came de nouveau à l'honneur

Pour la deuxième année consécutive, l'Essor Basque a sollicité la commune de Came, et renouvelé le partenariat pour l'organisation de l'épreuve. Comme en 2016, l'arrivée de l'étape sera jugée à Cambo.

Pour vous donner une idée du niveau, Yoann Paillot, vainqueur à Cambo en 2016, a terminé 3ème du championnat de France élite contre la montre en 2012, et en 2016, est 2ème au classement amateur avec 10 victoires et 20 podiums.

Notre village a séduit (organisation, infrastructure), et montré tout son dynamisme lors de l'édition 2016, au travers la participation de ses artisans et associations (Cames Tortes, Batterie Fanfare).

Le vendredi 16 septembre, nous nous sommes entretenus avec la direction de l'Essor afin d'échanger sur nos ressentis respectifs, et de déterminer les axes d'améliorations pour 2017.

Une randonnée matinale modifiée, plus de passages au bourg

De notre côté, nous avons tenu compte des remarques des participants de la randonnée matinale.

En 2017, deux parcours seront au programme avec des départs distincts (sous réserve de validation par le Conseil Départemental et des communes traversées) :



- Les plus courageux pourront prendre le départ du grand circuit à 8h30. 81 km et 1122m de dénivelé seront au menu sur le tracé suivant : Arancou, Bergouey, Gabat, Labastide, Came Bourg, Bidache, Guiche, Bardos, le quartier des Barthes à Orègue (côte d'un kilomètre dans le bois de Mixe à plus 10% de moyenne !!!) et reviendra par Bidache. (<http://www.openrunner.com>, circuit n°6574662).

- Les participants du petit circuit démarreront à 9h15 (50 km, 500m de dénivelé). Le parcours reprend le même itinéraire que le précédent sauf qu'à Bidache, les coureurs rentreront directement à Came. Comme pour le grand parcours il y aura donc un passage dans le bourg. (<http://www.openrunner.com>, circuit n°5204800).

Ces circuits sont ouverts au plus grand nombre. Pour y participer, il vous suffit d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme (cyclotourisme).

Dès à présent, n'hésitez pas en parler autour de vous.



■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE

Le Dimanche 13 Novembre 2016 à partir de 8H30, l'association des parents d'élèves vous propose une vente de gâteaux confectionnés avec attention par les familles des élèves. Nous vous y attendons nombreux !

Action Ela, Vendredi 14 octobre

Dans le cadre de l'action « Mets tes baskets et bats la maladie » de l'association ELA, les élèves de l'école ont chaussé leurs chaussures de sport et ont participé à de nombreuses courses, à des relais et divers jeux collectifs. Plusieurs parents se sont joints à la manifestation et ont eux aussi couru avec les enfants.

Merci à tous pour cette matinée de solidarité qui a permis de recueillir une somme substantielle qui sera reversée à l'organisation luttant contre les maladies infantiles.



Semaine du goût

Pour la semaine du goût, Maîtresse a amené 4 bouteilles transparentes. Dedans, on croyait que c'était de l'eau, mais ce n'était pas de l'eau.

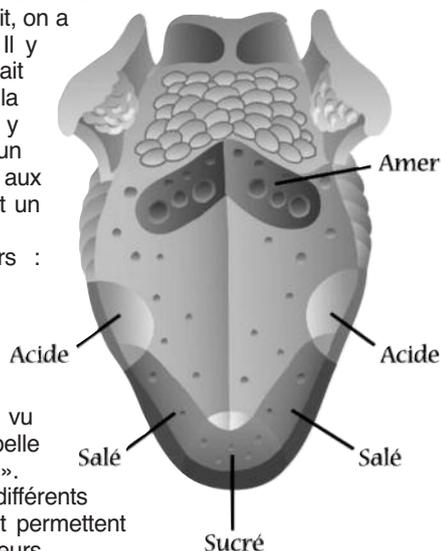
Pour savoir ce que c'était, on a goûté avec une paille. Il y avait un liquide qui n'était pas très bon dans la bouche, c'était amer. Il y en avait un de sucré, un de salé qui ressemblait aux gouttes pour les yeux et un qui piquait : c'était acide.

Ce sont les 4 saveurs : sucré, salé, acide, amer.

C'est avec la langue que l'on sent le goût.

On a regardé la langue de son voisin avec la loupe et on a vu des points, cela s'appelle les « papilles gustatives ».

Elles sont placées à différents endroits de la langue et permettent de reconnaître les 4 saveurs.



Le cross du collège bien réussi

Les petits camots ont eu un comportement exemplaire au cross du collège qui réunissait tous les élèves du canton le mardi 18 octobre. Après de nombreux entraînements à l'école ils ont tous bouclé le circuit du château de Gramont avec une belle détermination et beaucoup de volonté. Mention spéciale pour Thémis Foixet et Juliette Sallaberry qui terminent sur le podium ainsi qu'à Ethan Aubert (cm1) qui a tenu la dragée haute aux élèves de 6ème.

Félicitations à tous !



Après l'effort, le réconfort

ÉCOLE NOTRE-DAME

Une année scolaire qui commence tambour battant pour les futurs CM2 et 6ème...

En effet, comme prévu pour certains - et notamment les futurs 6è - , les stages du mois d'Août se sont déroulés dans la bonne humeur et une joie partagée de se retrouver encore un peu à l'école avant le grand saut au Collège. Les révisions en Français et en Mathématiques sont allées bon train, chacun est reparti motivé et confiant, prêt à commencer une année de travail intense. Les premiers résultats sont d'ailleurs à la hauteur de nos espérances.



Les écoles privées de Came, Bardos et la Bastide Clairence aux couleurs des Virades de l'Espoir pour lutter contre la mucoviscidose

Qu'ils sont fiers nos jeunes sportifs d'avoir participé à cette matinée en faveur des Virades de l'Espoir. Une belle matinée d'initiations proposées par les associations Rugby Côte Basque, Yoseikan de Bidache, Basket d'Aussevielle, Pelote Uhaldean et le centre équestre de Came pour les maternelles.

Les adultes qui nous ont accompagnés ont été pour les plus jeunes un bel exemple de générosité !

Merci à tous, la recette contribuera à combattre encore et toujours la mucoviscidose.

A l'année prochaine !



Perle Bouge, médaillée olympique aux Jeux paralympiques de Rio, de retour à l'école !

C'est avec une attention particulière que l'école a suivi les épreuves des Jeux Paralympiques de Rio, et en particulier, le duo mixte en aviron. Avec beaucoup d'affection et d'intérêt, nos élèves ont adressé à Perle Bouge, qui était venue à l'école avant son départ, des messages de soutien durant sa préparation. La championne y a été très sensible.

Quel plaisir de la savoir médaillée de bronze ! Un beau résultat pour une compétitrice hors pair, qui s'est battue pour relever le défi et qui devrait, à notre retour du Vendée Globe, venir nous montrer sa prestigieuse récompense.

Affaire à suivre...



Prêts pour l'aventure du Vendée Globe...

Et c'est parti ! Hissez les voiles ! Nos jeunes élèves de l'école Notre Dame sont prêts pour l'aventure vendéenne. Départ : le Mercredi 2 novembre pour les CE2, CM1, CM2 ...

Au programme :

- visite de la maison du Marais Poitevin, découverte de la Venise verte, promenade guidée en barque,
- visite chez un ostréiculteur,
- arrivée aux Sables d'Olonne avec la découverte des différents voiliers au départ de cette course mythique. Différentes activités sont prévues dans un espace dédié aux enfants et proposé par le Conseil Régional : connaissance de la voile, de la vie des marins, du milieu marin...
- embarquement à Fromentine, arrivée à l'île d'Yeu : rallye vélo, jeux de pistes accompagnés par une responsable du patrimoine local.
- départ de la grande course du Vendée Globe !

On pourra dire de notre belle expédition « On l'a vécue..... et on en a pris plein les yeux ! »

Nous vous donnons rendez vous au prochain numéro...



Le Marché des Saveurs...une première réussie !

Dans le cadre de cette première édition dans la salle Bourdalès, les élèves de l'école Notre Dame sont venus exposer leurs travaux, réalisés durant la traditionnelle Semaine du goût et faire déguster aux Camots présents leurs réalisations culinaires, dans la joie et la bonne humeur !

Au menu :

- verrines kiwi spéculoos,
- tarte sablée kiwi pommes,
- crumbles aux pommes.

Certains se seraient même découvert une vocation...



■ Libre Propos

La Bidouze, fille des Arbailles

Oui, notre chère rivière, la Bidouze, est souletine : en effet, elle prend sa source dans le nord du massif forestier des Arbailles dans la province basque qui se nomme la Soule.

Sa longueur est de 82 kilomètres, certes ce n'est pas l'Amazone mais peu importe, la Bidouze est l'élément géographique essentiel de notre village.

Elle se jette dans l'Adour à Guiche après avoir traversé vingt communes.

Elle reçoit les eaux de multiples affluents fleurant bien souvent la langue basque.

La jeune Bidouze naît dans une caverne puis coule, limpide, à l'ombre de cette splendide forêt des Arbailles que survolent de majestueux vautours (vautour fauve, percnoptère et gypaète barbu, le plus rare des vautours).

Tranquillement, elle va descendre vers la plaine, traversant terres cultivées, bois touffus, villages et hameaux.

Elle a rythmé la vie de notre village : en effet, notre Bidouze fut une voie de communication et de transport pendant fort longtemps.

Aujourd'hui, elle nous semble nonchalante, livrée à elle-même, un peu dédaignée.

Parfois colérique, elle gonfle son lit, se répand alentour, inonde, effraie et malmène ses riverains : beaucoup s'en souviennent et la craignent car elle peut devenir un torrent impétueux auquel rien ne résiste.

En d'autres temps, les galupes transportaient diverses marchandises dont le blé (pauvre moulin aujourd'hui désespérément silencieux !).

Certains se souviennent de Monsieur Durosier, pêcheur d'eau douce, surnommé « Le Gnore » qui, juché sur son vélo, allait de maison en maison pour vendre ses aloses (mon Dieu, que d'arêtes !). Il n'oubliait jamais de boire un petit coup ce qui expliquait que son vélo zigzaguait un peu sur les routes empierrées de l'époque.

Pour traverser le cours d'eau, il suffisait de monter à bord d'un couralin, ce qui évitait de faire un détour par le pont.

L'été, à la faveur de marée (qui s'arrête au moulin), au port de Came, aujourd'hui, une petite baignade fait toujours plaisir aux gamins et à quelques courageux.

Si vous aimez les endroits sauvages, vous pouvez traverser la Bidouze au Gué des Maures : des dalles séculaires reposent à faible profondeur dans le lit de la rivière.

Aujourd'hui, on ne pêche plus la pibale ou civelle (alevin de l'anguille) et la Bidouze se sent un peu délaissée : ses berges déboisées et nues mériteraient un peu plus d'égards et l'on aimerait que ses eaux soient plus claires.

Il est certain que sous la vase reposent des vieux outils agricoles mais aussi bien des secrets qu'elle garde précieusement.

Il n'empêche, rien ne vaut une bonne balade sur le chemin de halage de notre rivière sauf en période de crue.

Daniel LABEYRIE

Merci à Gilbert LATAILLADE, voisin et fin connaisseur de la Bidouze, pour sa contribution.

■ Les Games Tortes

Les tyrossais ont encore frappés!!!

Pour la cinquième édition du tournoi de foot en salle organisé le 15 Octobre dernier par l'association les Games Tortes, tout observateur a pu se rendre compte du niveau de jeu de plus en plus relevé proposé par les équipes participantes.

A l'issue des match de qualification, les demi finales voyaient s'affronter les équipes de Bidache, Hasparren, Tyrosse et du comité des fêtes.

La grande finale a opposé dans une chaude ambiance les deux meilleures équipes de la journée, tyrosse et le comité des fêtes. Les tyrossais remportent pour la troisième fois le tournoi sur le score de 2 à 1, faisant la différence en toute fin de match sur une frappe lointaine déviée, trompant la vigilance du gardien du comité. Merci à toutes les équipes participantes, pour la qualité du spectacle et à l'année prochaine.



DATES À RETENIR

5 Novembre

Inauguration de la cantine

5 Novembre

Refêtes / Comité des fêtes

11 Novembre

Commémoration / CATM

13 Novembre

Vente de gâteaux /
APE École publique

23 Novembre

Réunion Publique

26 Novembre

Loto / Apel école Notre-Dame

■ Comité des fêtes

Lors d'une réunion en date du 1^{er} octobre 2016, le Comité des fêtes a fait un premier bilan des fêtes qui se sont déroulées du 26 au 29 août 2016 : Le vendredi soir, le traditionnel repas, réalisé en extérieur sur la place du village et animé par l'orchestre « Ibiliz », a été, une fois encore, un grand succès. Merci à tous d'être venu aussi nombreux !

Le samedi a commencé par un bon petit déjeuner afin de prendre des forces en prévision de cette journée sportive. Durant la matinée ont eu lieu le tournoi de pétanque pour les plus grands et la chasse au trésor pour les plus petits. L'après midi, c'est sous un soleil de plomb que se sont déroulées les finales du tournoi de pelote organisé durant tout l'été. Félicitations à tous les participants, qui ont été encore une fois très nombreux ! La journée s'est achevée sur la place du village avec l'apéritif et le bal animé par le podium Impulsion.

Le dimanche s'est tenue la traditionnelle messe des fêtes animée par la batterie fanfare « Lous Hardits » et le comité des fêtes de Came. Ensuite, l'apéritif en musique a été servi sur la place du village. A 18h, le groupe « Arrola dansa taldea » nous a offert un beau spectacle de danse basque. Puis un impressionnant spectacle d'hypnose réalisé par Hervé Barbereau a été proposé au public, encore une fois, au rendez vous ! La soirée s'est terminée par le feu d'artifice et le bal animé par le podium Mix Live.

Et c'est en rouge et noir, couleurs de Came, que s'est déroulé ce dernier jour de fête. Les plus petits ont assisté aux jeux du clown Bigoudi pendant que les plus grands se sont retrouvés autour d'un verre. Le traditionnel repas a été servi dans la salle des fêtes. L'après midi, tandis que les enfants profitaient des jeux gonflables, les plus grands ont pu s'essayer aux concours de quilles et de lancer d'espadrille. Ces 4 jours de fêtes se sont terminés par une soirée animée par le podium Impulsion et le Comité des fêtes toujours en forme !

C'est avec le soleil, la joie et la bonne humeur que ces 4 jours de fête se sont déroulés.

Nous vous remercions d'être venu aussi nombreux, et d'avoir partagé ces fêtes avec le Comité.

C'est grâce à vous que cette édition 2016 fut un grand succès !

Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, nous vous donnons rendez-vous le 5 novembre 2016 pour les refêtes de Came.

La soirée débutera à 19h30 par un apéritif suivi d'un repas.

Menu adulte 14€ : garbure, mouton/haricots blancs, fromage, dessert, digestif, vin compris.

Menu enfant 5€ : steak haché/haricots blancs, fromage, dessert.

La soirée se terminera par le bal gratuit animé par le podium Impulsion.

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater durant les fêtes 2016, le comité des fêtes possède maintenant des gobelets réutilisables de 2 types (verres à bières et verres à apéritifs). C'est pourquoi nous proposons à toutes les associations de Came la possibilité de les utiliser pour leurs propres événements.

En contrepartie, seule une caution sera demandée en fonction du nombre de verres loués. Les gobelets devront être restitués propres et chaque gobelet non restitué sera facturé 0,65€.

Pour toute demande de location, veuillez joindre Jean-François Lard au 06 84 79 31 00.

Le Comité des fêtes de Came



Lou Couralin
Lo Couralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site www.mairie-came.fr. Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs. Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr. Lou Couralin N°50 sortira début Janvier.

Il couvrira les mois de Janvier et Février. Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **Judi 15 Décembre**.

Nous vous rappelons que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite.